RESAD III

- **Pays :** Burkina Faso, France, Mali et Niger
- **Association :** CARI - ReSaD
- **Dates :** Septembre 2018 – Aout 2021

Réseau Sahel Désertification

Ce projet entend contribuer à la poursuite des actions du réseau de la société civile ReSaD, qui vise à améliorer la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en particulier au Sahel. Pour cela le projet permettra de renforcer les compétences des membres du ReSaD (OSC actives sur le terrain) et des collectivités locales des pays du Sahel pour qu'elles mettent en œuvre de projets de GDT sur leurs territoires. Le projet permettra également de s'organiser pour faire entendre les préoccupations de ces acteurs auprès des espaces de décisions, en particulier l'IGMVSS et la CNULD. Enfin, le projet permettra au réseau de mettre en place les conditions pour assurer sa pérennité et celle de ses actions.

CONTEXTE

ÉLÉMENTS DIAGNOSTICS DE LA ZONE D'INTERVENTION :

Le projet concentre son action sur 4 pays : le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la France. Dans les 3 pays sahéliens, la zone de la Grande Muraille Verte sera ciblée en particulier, du fait de l'inscription du projet dans le cadre de cette initiative régionale.

Les terres sont au cœur des préoccupations environnementales, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Des terres dépendent en grande partie les capacités d'atténuation des effets des changements climatiques par l'amélioration du stockage du carbone dans le sol. Touchée de plein fouet par la désertification et la dégradation des terres, l'Afrique sahélienne fait ainsi partie des territoires les plus directement concernés par ces préoccupations. Malgré de nombreuses actions engagées sur le terrain, notamment par la société civile qui se retrouve souvent en bout de chaîne, le besoin de s'organiser autour de ce champ d'action, afin de mutualiser ses forces et d'améliorer ses capacités d'actions, s'est fortement fait ressentir. L'organisation de la société civile en réseau a permis d'initier, depuis 2010, la création et structuration du Réseau Sahel Désertification, au service des OSC engagées dans la lutte contre la désertification. Soutenu par l'AFD depuis 2010, le ReSaD a permis de mener des actions collectives de plaidoyer auprès des décideurs nationaux, régionaux et internationaux, mais aussi de renforcer les capacités des membres et de consolider le maillage entre les acteurs du secteur.

Enfin, du fait de la décentralisation au Sahel, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer en tant que pilotes des territoires, dans la gestion durable des terres. Il est donc nécessaire de renforcer leurs compétences, de les accompagner et de leur permettre d'avoir accès à des moyens leur permettant de mettre en place des projets de territoires cohérents avec leurs planifications stratégiques. Le ReSaD s'est investi dans ce sens dès sa phase 2 en produisant un outil d'accompagnement des collectivités au montage de projet de gestion durable des terres : le module de form'action.

Face à l'ampleur des enjeux considérés, les actions entreprises par le réseau doivent donc maintenant être consolidées, renforcées et permettre de poursuivre l'effort collectif engagé, en allant au plus près des préoccupations dans les territoires ruraux. La spécificité du ReSaD sera alors complète : un accompagnement d'actions de terrain, un renforcement des acteurs du développement dans les pays, et une action concertée vers les décideurs politiques nationaux et internationaux.

- **HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DANS LA ZONE**

Ce projet s'inscrit dans la suite des projets ReSaD I et ReSaD II : un premier projet, ReSaD I (2011-2014) a permis la structuration en réseau des quatre plateformes nationales de la société civile, au Burkina Faso, en France, au Mali et au Niger. Le deuxième projet (ReSaD II, 2015-2018) de déploiement des actions de renforcement des capacités et de plaidoyer, avait entre autres positionné le ReSaD et ses membres comme acteurs clés au sein de la Convention Désertification et de la Grande Muraille Verte.

PROJET / PROGRAMME

NOM : Projet d'appui à la société civile pour le déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens – ReSaD III

PARTENAIRES :

- Groupe de Travail Désertification (GTD) (France)
- Secrétariat Permanent des ONGs (SPONG) (Burkina Faso)
- Comité national de coordination des ONGs sur la désertification (CNCOD) (Niger)
- Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux (REFEDE-Mali)

DURÉE : 3 ans

BUDGET & DETAILS DU FINANCEMENT SELON BAILLEURS :

Budget total : 731 431 euros

- AFD : 325 000 euros (44,43%)

OBJECTIFS :

Objectif général :

Favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au Sahel à travers une meilleure articulation des différents acteurs parties prenantes.

Objectifs spécifiques :

Objectif stratégique 1	Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel.
Objectif stratégique 2	Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres.
Objectif stratégique 3	Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Objectif Stratégique 1	**Résultat 1**	Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et sur la gestion de projets
	Résultat 2	Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers
	Résultat 3	Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD
Objectif Stratégique 2	**Résultat 1**	Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
	Résultat 2	Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
Objectif Stratégique 3	**Résultat 1**	Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions
	Résultat 2	Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale
	Résultat 3	Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Face aux enjeux de lutte contre la désertification et la pauvreté, le ReSaD cherche tout d'abord à favoriser les collaborations entre organisations inter pays, mais aussi au sein de chaque pays. L'appui aux plateformes sur la thématique de la gestion durable des terres permet d'aller vers un développement des compétences des organisations sur le terrain, sur la base de l'échange d'expériences, pour des actions plus efficaces.

Pour améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres, plusieurs ateliers d'échanges d'expérience sont organisés pour les OSC membres et plateformes, ainsi que des ateliers de capitalisation sur les pratiques et projets des membres, avec la création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau. De plus, des Form'actions sont aussi menées pour les communes dans les pays du réseau du projet, qui permettent ensuite de mettre en place des micro projets communaux de gestion durable des terres dans les 3 pays.

Suite à l'évaluation de la deuxième phase du ReSaD (ReSaD II), il est ressorti la nécessité pour les plateformes d'affiner leur discours, mettant en avant l'ensemble des sujets et actions qu'englobe la lutte contre la désertification. Pour structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC, des réunions nationales et internationales de préparation et restitution des Conférences des Parties de la CNULD sont organisées, et un représentant de chaque plateforme a été invité à participer à la COP14 (Inde, 2-13 septembre 2019). Des réunions et rencontres nationales et régionales sont aussi organisées sur la thématique de la Grande Muraille Verte pour le

Sahara et le Sahel. Le ReSaD considère qu'il est indispensable de se faire le relais entre les préoccupations des organisations sur le terrain, et les discussions à niveau international au sein des arènes telles que celle de la CNULD, ou à l'échelle régionale celle de IGMVSS.

Enfin, pour consolider le bon fonctionnement du réseau, la population des pays du réseau sera sensibilisée à la gestion durable des terres grâce à des supports innovants et adaptés, et une campagne de communication web (notamment grâce à des lettres d'informations mensuelles et semestrielles) est menée. Les animateurs, point focaux et la coordination du ReSaD sont formés à l'animation de réseau, et des rencontres régulières sont organisées pour faire vivre le réseau et encourager l'échange d'expériences. Enfin, chaque semestre un comité de pilotage est organisé, et chaque trimestre une réunion stratégique interne.

BÉNÉFICIAIRES :

Les bénéficiaires directs du projet :

- Les membres des plateformes : le Groupe de Coordination des Zones Aides (GCOZA) au Mali (40 membres), le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) au Burkina Faso (50 membres du groupe environnement), le Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification (CNCOD) au Niger (11 membres), et le Groupe de Travail Désertification (GTD) en France (15 membres)
- Les responsables (gestionnaires et coordinateurs) des 4 plateformes nationales
- Les collectivités locales : les membres élus des communes (maire et conseil municipal) et les services techniques déconcentrés (eau et forêts, agriculture, élevage etc…)
- Les institutions nationales et internationales : les ministères, les représentants de l'IGMVSS, l'UA, la CNULD, etc.

Les bénéficiaires indirects du projet :

- Les populations rurales des territoires d'intervention dans lesquelles les actions de GDT seront déployées par les OSC membres des plateformes et les collectivités accompagnées
- Les acteurs du développement impliqués dans la lutte contre la désertification, dans les pays du réseau mais aussi au-delà, en particulier pour ceux impliqués dans la CNULD et l'IGMVSS

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS NÉCESSAIRES :

MOYENS TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	MOYENS HUMAINS
Comme il s'agit d'un projet d'animation de réseau et de renforcement des capacités, il est nécessaire pour tous les partenaires d'avoir un matériel informatique et de communication à distance qui fonctionne A cela s'ajouteront les frais de fonctionnement liés aux différentes structures (location de bureaux, frais de communication, les frais liés aux sites Internet…) Pour permettre la mise en œuvre des actions, l'interconnaissance entre les membres du réseau, des déplacements au sein des pays et entre les pays sont organisés et nécessitent des billets d'avions et autres frais de déplacement pour la réalisation du projet. Toutefois aucun équipement lourd de type « véhicule » ou « matériel technique » n'est envisagé.	Parmi les personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet, un coordinateur général, basé au CARI (France), travaillera à plein temps sur le projet et sera appuyé par la directrices des programmes ainsi que la chargée de communication et la responsable administrative et financière de la structure. On peut aussi trouver un point focal (salarié) et chargé de liaison (bénévole) chez chaque partenaire : SPONG, REFEDE, CNCOD et GTD. En France, au Burkina Faso et au Niger un volontaire national intervient en appui au point focal.

POUR LA SUITE DU PROJET…

LES POINTS À AMÉLIORER

Suite à une évaluation externe menée sur le ReSaD II en 2017-2018, trois points ont été relevés pour permettre d'améliorer l'efficacité du projet ReSaD dans sa 3ème phase:

- L'amélioration de la structuration de l'offre de services : le ReSaD doit améliorer la capacité de ses membres et partenaires à lutter contre la désertification au Sahel.
- La défense d'une vision partagée au sein de la société civile : le ReSaD et ses plateformes doivent maintenir leur capacité d'influence sur les sujets liés aux terres dans les espaces de décisions nationaux, régionaux et internationaux.
- Le dépassement du projet pour faire vivre le réseau dans les pays : l'ancrage de la vision et dynamique réseau du ReSaD doit s'améliorer au sein des platerformes nationales.

PERSPECTIVES DANS L'AVENIR

A plus long terme, le ReSaD III doit, stratégiquement, s'attacher à réfléchir à la transversalité de la thématique lutte contre la désertification/ gestion durable des terres pour une ouverture sectorielle des programmes du réseau à de nouveaux partenaires financiers. Il doit aussi consolider le membership du réseau et poursuivre la réflexion sur le déploiement progressif du réseau en termes de pays d'implantation et de statut juridique. Enfin, il faut déployer et structure les compétences métiers au sein du réseau.

POUR EN SAVOIR PLUS

NOM ET CONTACT DE L A PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

Manon Albagnac – sahel@cariassociation.org

Site web : www.resad-sahel.org